



DREAL NOUVELLE AQUITAINE  
SERVICE PATRIMOINE NATUREL  
15 RUE ARTHUR RANC  
86000 POITIERS

Coulounieix-Chamiers, le 07 septembre 2020

LETRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE RECEPTION

Objet : Demande de dérogation pour la destruction d'un site d'aires  
de repos d'animaux, d'espèces animales protégées pour les sites :  
MAREUIL Gendarmerie (108)  
SARLAT L'Hospice 2 (121)

N/réf. : 880 JV/CB

Affaire suivie par Jérôme VERSAVEAU, ☎ : 05.53.02.15.28

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les deux CERFA n°13614\*01, que nous avons établi concernant la présence de nids d'hirondelles sur deux de nos résidences sur laquelle nous devons réaliser des travaux de peintures façades, peinture d'avant toit et un nettoyage de façades.

Afin de ne pas perturber les hirondelles, nous effectuerons les travaux après la migration de celle-ci vers le mois de novembre 2020.

Pour le site de la Gendarmerie de MAREUIL, les 72 nids à détruire seront remplacés par des nids de substitutions, il s'agit de nids fermés avec orifice, simples et doubles, remplacement à l'identique.

Pour le site de L'HOSPICE à SARLAT, 5 nids à détruire et remplacés même méthode que pour le site de MAREUIL.

Nous ne sommes pas en mesure et en compétence à estimer le nombre d'individus dans ces colonies, pour un suivi via un accompagnement naturaliste si vous avez la compétence de me préciser un organisme agréé sur le nord et le sud du département de la Dordogne, la collaboration entre services sera bénéfique pour une réalisation des travaux dans le respect de l'environnement des espèces protégées.

Nous prenons les mesures nécessaire pour protéger ses deux sites et attendons votre retour pour réaliser d'éventuelles préconisations supplémentaire que vous pourriez nous conseiller.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Rémi DALLE,  
Directeur du Patrimoine

PJ : Plans de situations pour les 2 sites  
Plans de masses pour les 2 sites  
Photos des nids sous les avant toits pour les 2 sites



N° 13 614\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : ...PERIGORD HABITAT

Adresse : N° 212 Rue BOULEVARD DES SAVEURS  
Commune COULOUNIEIX CHAMIER  
Code postal 24660

Nature des activités : BAILLEUR SOCIAL.....

.....

Qualification : .....

.....

**B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS**

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 HIRUNDINIAE Hirondelles	Nids en sous-face d'avancée de toiture
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Reprise des avant-toits et nettoyage des façades de logements de la gendarmerie  
Les nids détruits seront remplacés par des nids artificiels  
Il s'agit de nids fermés avec orifice, simples ou doubles remplacement à l'identique

.....

.....

.....

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser :  
Dépose des nids pour une reprise des avant-toits et nettoyage des façades

Altération  Préciser : .....

Dégradation  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : .....

Formation continue en biologie animale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : Technicien Patrimoine

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Novembre 2020 au Février 2021.....  
ou la date : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Nouvelle Aquitaine  
Départements : Dordogne  
Cantons : Mareuil  
Communes : Mareuil

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos   
Mesures de protection réglementaires   
Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Renforcement des populations de l'espèce   
Autres mesures  Préciser : .....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Afin de ne pas perturber les hirondelles, nous effectuerons les travaux après la migration de celle-ci vers le mois de novembre  
Après travaux, nous installerons des nids artificiel afin d'éviter la construction de nids aux hirondelles au retour du printemps

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

NEANT.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Un compte rendu des travaux sera transmis après achèvement des travaux

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à COULOUNIEUX CHAMIERES

le : 12-02-20

Votre signature





N° 13 614\*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : ...PERIGORD HABITAT
Adresse : N° 212 Rue BOULEVARD DES SAVEURS
Commune COULOUNIEIX CHAMIERES
Code postal 24660
Nature des activités : BAILLEUR SOCIAL
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS
Table with 2 columns: ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Row B1: HIRUNDINIAE, Hirondelles, Nids en sous-face d'avancée de toiture.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \*
List of reasons with checkboxes: Protection de la faune ou de la flore, Sauvetage de spécimens, Conservation des habitats, Etude écologique, Etude scientifique autre, Prévention de dommages à l'élevage, Prévention de dommages aux pêcheries, Prévention de dommages aux cultures, Prévention de dommages aux forêts, Prévention de dommages aux eaux, Prévention de dommages à la propriété, Protection de la santé publique, Protection de la sécurité publique, Motif d'intérêt public majeur, Détention en petites quantités, Autres.
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Reprise des avant-toits et peinture des façades de logements
Les nids détruits seront remplacés par des nids artificiels
Il s'agit de nids fermés avec orifice, simples ou doubles remplacement à l'identique

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser : Dépose des nids pour une reprise des avant-toits et peinture des façades

Altération  Préciser :

Dégradation  Préciser :

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser :

Formation continue en biologie animale  Préciser :

Autre formation  Préciser : Technicien Patrimoine

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période : Novembre 2020 au Février 2021  
ou la date :

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Nouvelle Aquitaine  
Départements : Dordogne  
Cantons : SARLAT  
Communes : SARLAT LA CANEDA

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos   
Mesures de protection réglementaires   
Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Renforcement des populations de l'espèce   
Autres mesures  Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Afin de ne pas perturber les hirondelles, nous effectuerons les travaux après la migration de celle-ci vers le mois de novembre. Après travaux, nous installerons des nids artificiel afin d'éviter la construction de nids aux hirondelles au retour du printemps.

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : NEANT

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  
Un compte rendu des travaux sera transmis après achèvement des travaux

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à COULOUNIEUX CHAMIERES

le : 14-02-2020

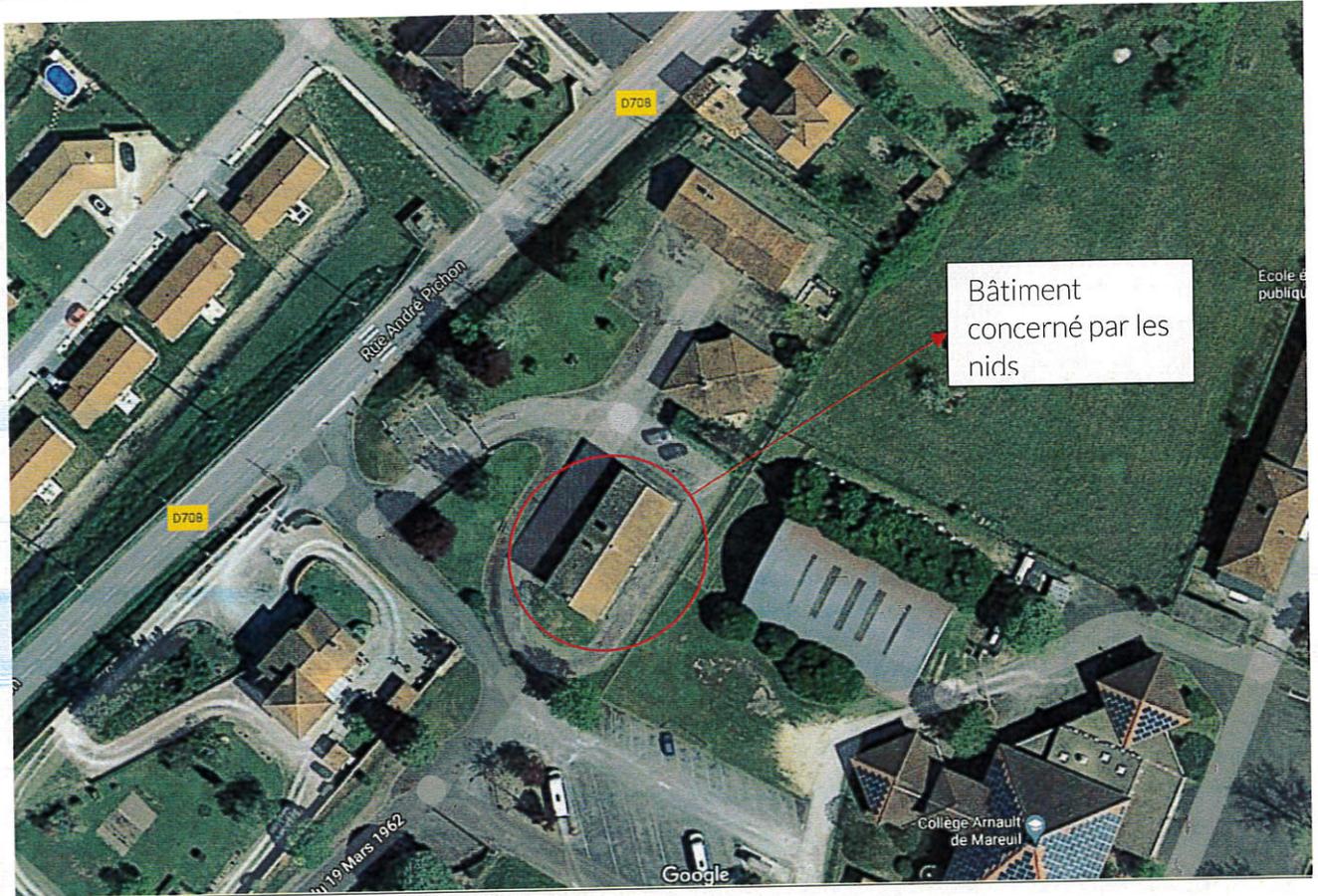
Votre signature



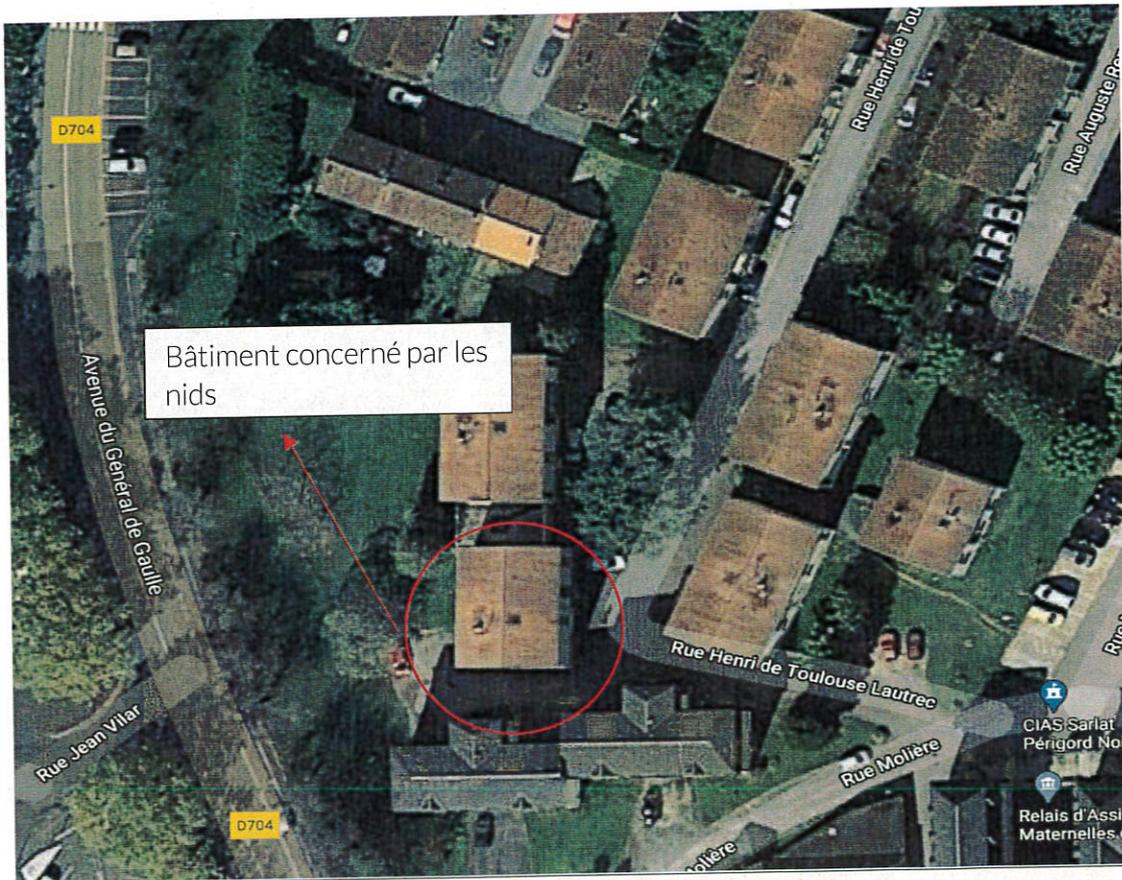


## 2/PLAN DE MASSE

-Gendarmerie de MAREUIL:



-logement HOSPICE



### 3/PHOTOS DES EMPLACEMENTS DES NIDS

-Gendarmerie de Mareuil



-Logement L'HOSPICE

